

## STRUCTURES D'ACCUEIL :

Maisons de Quartier  
Maisons des Jeunes & de la Culture (MJC)  
Collectivités locales  
Centres de Loisirs et Accueils Collectifs à  
Caractère Educatif de Mineurs (ACCEM)  
Enfance /Jeunesse - ALSH—ALAE ...  
Centres de Vacances  
Associations Sportives - Centres Sociaux  
Ludothèques -Médiathèques  
Structures d'accueil périscolaire - Equipements de proximité  
Toute structure développant un secteur  
ou un service "ANIMATION" (Maison de Retraite, Foyers, ...).

## CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE RECEVABILITÉ

- Avoir 18 ans
- Etre titulaire soit d'un diplôme de niveau IV ou supérieur, soit du BASE, BAFA, BAFD, BAPAAT ou de tout diplôme attestant de compétences à animer un groupe quelque soit le champ d'intervention.  
ou
- Justifier d'une expérience professionnelle en matière d'animation et expliciter ses motivations pour la spécialité "LOISIRS TOUS PUBLICS".

*Dans ce cas : présentation d'un dossier lors d'un entretien devant un jury désigné par la DRJSCS.*

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le dossier est à retirer à SGI ou à télécharger sur notre site Internet <http://www.sgi-tarn.com> et à retourner au plus tard le :

**25 NOVEMBRE 2011**

**Une réunion d'information collective est organisée le MARDI 8 NOVEMBRE 2011 de 9 h 30 à 11 h 30 à SGI 82 rue Maroulet 81100 CASTRES**



## SÉLECTION

L'accès à la formation est soumis à deux épreuves :  
un **ÉCRIT** et un **ENTRETIEN**  
organisées par le centre de formation  
**5 & 6 décembre 2011**



## Centre de Formation aux Métiers de l'Animation et du Sport

82 rue Maroulet  
81100 CASTRES

☎ : 05.63.59.83.01

e-m@il : [contact@sgi-tarn.com](mailto:contact@sgi-tarn.com)  
<http://www.sgi-tarn.com>

**SGI Animation & Sport est membre de l'AFORMA MP**

(Association pour la Formation & la Recherche  
dans les Métiers de l'Animation en Midi-Pyrénées)



## BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse,  
de l'Education Populaire & du Sport

Spécialité "LOISIRS TOUS PUBLICS"

UCA : ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS & DE  
MANIFESTATIONS

Habilitation du Ministère de la Jeunesse et des Sports  
n° 11.031.BP.0017

## FORMATION DIPLOMANTE

Positionnement : 12 & 13 janvier 2012

Dates : du 23 janvier au 21 décembre 2012

Lieu : CASTRES



Formation organisée avec le concours de la Région Midi-Pyrénées & du Fonds Social Européen




## Le BPJEPS

(Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports)  
**est le diplôme de niveau IV  
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.**

Les objectifs de la formation sont de former des animateurs professionnels capables :

- d'élaborer et de conduire, en partenariat, des projets d'animation en direction des publics.
- d'animer la pratique d'activités (culturelles, physiques, techniques, ...) et / ou l'intervention de techniciens ou artistes auprès des publics.
- de suivre la gestion administrative et humaine d'un secteur d'activités de projets.
- de diriger un ACCEM.
- de mettre en place des événements contribuant au développement local.

LE BPJEPS PEUT ÊTRE ACCESSIBLE PAR LA  
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

 SGI propose une unité d'adaptation :

**ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS  
ET DE MANIFESTATIONS**

L'UCA a pour finalité la mise en œuvre d'un événement ou d'une manifestation culturelle, sportive, récréative, festive...

Les participants seront formés à :

- concevoir un événement

### CALENDRIER

**Inscriptions : du 2 mai au 25 novembre 2011**

**Réunion d'information : mardi 8 novembre 2011 à 9 h 30**

**Epreuves de sélection : 5 & 6 décembre 2011**

**Positionnement : 12 & 13 janvier 2012**

**Formation : du 23 janvier au 21 décembre 2012**

**La formation s'appuie sur l'alternance et s'articule autour de  
4 modules qui intègrent les 10 Unités Capitalisables (UC)  
dont une est spécifique et a pour objet l'adaptation à un secteur  
professionnel de l'animation ou à une fonction.**

### LES MODULES DE LA FORMATION

#### MODULE 1 - CONCEPTION DE PROJET D'ANIMATION

Préparer et concevoir un projet et son évaluation

#### MODULE 2 - PROJETS D'ACTIVITÉS & DOMAINES D'ACTIVITÉS

Mettre en place et animer des projets d'activités éducatives et de découverte pour tous les publics dans les domaines des activités culturelles et d'expression, des activités physiques, ludiques et sportives non codifiées et des activités scientifiques, techniques et environnementales.

#### MODULE 3 - CONDUITE D'UN PROJET D'ACTION EDUCATIVE ET DE DÉCOUVERTE ET DIRECTION D'UN ACCEM (Accueil Collectifs à Caractère Educatif de Mineurs)

Conduire un projet d'action éducative et de découverte et diriger un ACCEM.

#### MODULE 4 - MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ANIMATION ET ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS

Mettre en œuvre un projet d'animation comprenant l'organisation d'un événement ou d'une manifestation contribuant au développement local.

#### MODULE TRANSVERSAL

Suivi de la formation et progression des stagiaires.

### LA FORMATION

Le parcours de formation est individualisé pour chaque stagiaire, à partir d'un positionnement à l'entrée en formation et d'un suivi personnalisé tout au long du cursus par le formateur référent et le tuteur entreprise du stagiaire.

Les épreuves certificatives sont organisées pendant le déroulement de la formation.

La formation débouche sur l'obtention du BPJEPS (diplôme d'Etat) délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, à l'issue de la validation de l'ensemble des UC par le jury régional.

L'équipe pédagogique est composée de formateurs professionnels, de professionnels de l'animation en exercice, d'intervenants spécialisés et des tuteurs.

La formation inclut l'obtention du **PSC 1** (Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile – Prévention & Secours Civiques de niveau 1) (ancien AFPS)

Brevet de Surveillant de Baignade (BSB) (en option - se renseigner)

### PUBLICS

- ✗ Tous personnels exerçant des fonctions d'animation socio-éducative et/ou sportives : Salariés (CDI ou CDD) en formation continue, CIF, CUI - CAE, Contrat de professionnalisation.
- ✗ Dispositif PAS.
- ✗ Stagiaires de la formation professionnelle (demandeurs d'emploi).
- ✗ Inscrits à titre individuel.

### CONTENUS

- Conception et conduite de projets d'animation
- Direction d'un ACCEM
- Conduite d'activités et supports techniques d'animation : activités culturelles et d'expression, activités physiques ludiques, activités scientifiques et techniques (jeux coopératifs, audiovisuel, environnement...)
- Organisation d'événements et de manifestations

### DURÉE

**1.561 heures** dont :  
609 heures en centre de formation  
952 heures en entreprise

### ▶ DÉROULEMENT

En alternance : **CENTRE DE FORMATION / ENTREPRISE**

### TARIF DE LA FORMATION : 4.950 €

Prise en charge financière :

*Nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.*